

Crue historique de 1982

TESTS ANNUELS DES SYSTÈMES D'ALERTE CRUES

Les tests annuels des systèmes d'« Alerte Crues » seront réalisés par les services techniques, les 2 et 3 octobres 2023.

Publié le 26 septembre 2023

La procédure consiste à contacter, via un système d'alerte téléphonique, les riverains du Tarn et de la Dourbie justifiant d'un bien situé dans les zones inondables.

Consulter le Document d'information des risques majeurs pour savoir si votre bien est en zone inondable

Les riverains du Tarn et de la Dourbie peuvent :

S'inscrire auprès des services techniques pour bénéficier de ce système d'alerte gratuit au 05 65 60 97 40, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Il est demandé à tous ceux ayant déménagé de se retirer de la liste de diffusion.

Toute personne souhaitant se renseigner sur le suivi des crues peut :

- Appeler le numéro 0825 800 727 (15 cents/min), messagerie qui donne toutes les informations sur les côtes du niveau d'eau du Tarn et de la Dourbie ;
- Consulter le site internet www.vigicrues.gouv.fr ;
- Télécharger l'application Vigicrues. Téléchargeable gratuitement, elle permet à l'utilisateur de recevoir une notification en cas de vigilance crues, pour être averti partout et à tout moment.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30